



Avoir un nouvelle titre de séjour

Par **rimas_old**, le **27/11/2007** à **21:57**

bonjour

je suis un étudiant étranger (algerien), ici en france pendant 4 ans!(4 titres séjour) la date d'expiration de mon dernier titre séjour c le 28/10/2006 ! et depuis ce temps j pas été a la préfecture et je me demande s'il ya une possibilité d'avoir un titre séjour salarie avec la nouvelle loi de CDI, sachant que j déjà travailler ds cette entreprise avec un cdd, et j'ai maintenant une promesse d'aumboche en CDI
merci